



### Nouvelles du conseil du 18 juin 2019

#### Trop de plastique dans le « vert »

Les substances indésirables augmentent dans les déchets verts collectés. Les matières plastiques y sont particulièrement nombreuses. Le matériau collecté doit être trié à la main, ce qui engage des coûts importants, avec un résultat décevant : les très petits morceaux de plastique finissent dans le compost, puis carrément dans les estomacs des consommateurs de légumes !

Chacun est par avance remercié chaleureusement de veiller à trier consciencieusement ses matériaux.

Les tournées vertes sont agendées au mardi dès 6 h ; y sont vidés les déchets verts contenus dans les Vegebox de 240 litres : herbe, plantes, épluchures, feuilles, déchets de taille de haies et d'arbres) contenus dans les Vegebox de 240 litres ; fagots attachés (ficelle de chanvre ou de coton ; maxima : 120 cm, diamètre des fagots 30 cm, 20 kilos).

Les restes de repas, lavures, déchets de cuisine, cendres froides, litière pour chat doivent être éliminés dans un sac officiel, avec les ordures ménagères.

Les sachets biodégradables et compostables ne sont pas compatibles avec la procédure de compostage. Les Vegebox en contenant ne seront pas vidés.

#### Défibrillateur en location

Le Conseil municipal a décidé lundi dernier de poser un défibrillateur au Brahon, à l'extérieur du hangar des sapeurs-pompiers et donc accessible à tout un chacun, 24 heures sur 24. Ce lieu a été choisi après étude des sites où de tels appareils sont actuellement installés dans la commune. Ils sont aujourd'hui au nombre de cinq, dont un seul est accessible au public, en l'occurrence dans le hall de la Raiffeisen.

L'engin qui sera placé au Brahon, dans le courant de cette année encore, sera loué par la Commune auprès de l'organisation bien connue First Responder (premier répondant), laquelle s'occupera de son entretien.

#### Pour la rentrée scolaire

Les autorités municipales se sont penchées la semaine dernière sur les modalités pratiques de la modération du trafic le long de la rue des Prés. Tout est désormais planifié afin que les mesures prises soient pleinement en vigueur à la prochaine rentrée scolaire d'août.

Le marquage routier est donc en cours ou le sera incessamment, tout comme la pose de la signalisation ad hoc.

Le Conseil municipal a débloqué tout récemment le crédit nécessaire à l'acquisition de cinq bacs à fleurs et des travaux de plantation nécessaires. Ces bacs seront installés sur les îlots ; ils permettront d'éviter le parcage « sauvage » et la traversée de ces îlots par des véhicules de toute nature.

Ainsi la rue des Prés sera-t-elle sensiblement plus sûre, et de surcroît nettement plus accueillante, lorsque les enfants reprendront la route de l'école après les vacances estivales.

#### Jb.B à l'écoute

La toute nouvelle association régionale Jura bernois.Bienne (Jb.B) a adressé à ses membres un questionnaire que le Conseil municipal a rempli avec intérêt lundi dernier. Ce document vise à cerner les problèmes ou difficultés rencontrés par les communes dans divers domaines tels que l'informatique, les constructions, l'aménagement du territoire, les relations avec l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire) et la préfecture, les services de voirie, l'entretien des routes, les services des eaux, la gestion administrative, la police locale, le service social et l'archivage. Un éventuel soutien juridique et un potentiel annuel des ressources communales figurent également parmi les thèmes abordés.

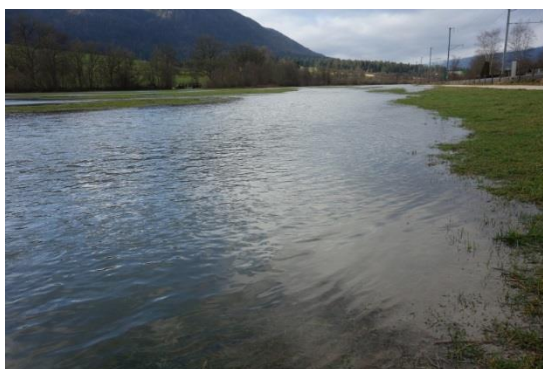
Jb.B entend définir les besoins, avant d'éventuellement proposer un soutien ou une méthode de collaboration intercommunale.

### Au travail pour le Plan d'urgence

Pour mettre au point son Plan d'urgence relatif aux dangers naturels gravitationnels, la Commune a choisi de collaborer avec le bureau d'ingénieurs romand RWB, qui tient notamment un bureau à Prêles. Elle a opté pour cette offre, parmi celles qui ont été présentées à l'initiative de l'OSSM (Office de la sécurité civile), lequel avait réuni toute les communes de la région concernées par ce travail.

Les dangers naturels gravitationnels sont en particulier les risques d'éboulements, de glissements de terrain, de crues et d'avalanches. Le plan d'urgence y relatif sera réalisé par les ingénieurs en collaboration étroite avec le commandant des pompiers intercommunaux Patrick Tissot, le maire René Rimaz et le responsable technique de la commune Stéphane Schranz. Une fois au point, soit d'ici la fin de l'année, il répertoriera tous les dangers et les assortira de fiches détaillées consacrées aux mesures à prendre immédiatement pour protéger la population, le bétail et les objets.

Les coûts de ce plan sont pris en charge pour moitié par une subvention fédérale ; les frais restant à charge de la commune sont budgétés à quelque 7000 francs.



Les inondations figurent évidemment au catalogue des principaux dangers naturels gravitationnels dans la région

### De la vapeur au lieu de poison

La Commune a décidé d'abandonner l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage des surfaces vertes collectives. Rappelons au passage que cette utilisation est formellement interdite à tout un chacun, par la législation fédérale, sur toutes les surfaces en dur.

Cette décision prise, les autorités se sont intéressées à une technique sans danger pour les eaux, et elles ont délégué récemment le responsable des travaux publics et un cantonnier à une démonstration de désherbage au moyen de vapeur.

Tout prochainement, et en collaboration avec notre voisine de Corgémont, nos services municipaux concernés pourront tester, dans le terrain, une machine de désherbage à la vapeur.

### Des feux le 31 juillet

Pour marquer la Fête nationale, des feux d'artifice seront tirés au soir du 31 juillet prochain, depuis la place de sports. Une animation sera organisée également ce soir-là, qui fera l'objet d'une communication ultérieure.

### Une médaille

La commune vient de se voir décerner un certificat argent, de la part de l'entreprise Texaid, pour laquelle sont récoltés dans le village les vêtements et chaussures usagés. Ce certificat récompense une collecte 2018 qui a atteint un total de 10 596 kilos exactement et a donc permis d'économiser 328 kilos d'émissions de CO<sub>2</sub>.

### Les pompiers en fête à la fin août

Pour marquer dignement le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, laquelle ne compte pas moins de 85 000 personnes engagées dans le sauvetage de leurs semblables, le corps de sapeurs-pompiers La Suze organise une manifestation publique et conviviale, le 31 août prochain le long de la rue Centrale, qui sera fermée au trafic pour cette occasion.

De 10 h à 11 h, on pourra découvrir sur place les véhicules du corps intercommunal, avec explications par leurs utilisateurs, tandis que les enfants pourront s'adonner à divers jeux organisés à leur seule intention. Une petite partie officielle est prévue à 11 h, qui permettra d'inaugurer le nouveau tonne-pompe FTP S50.

Immédiatement ensuite, un exercice de démonstration sera présenté à la population, avant de passer au moment de pure convivialité, à savoir l'apéritif et les grillades.



Une tente sera dressée pour l'occasion, avec gril et débit de boissons.

La population du village (et sa voisine de Corgémont) est d'ores et déjà chaleureusement invitée à réserver la mi-journée du samedi 31 août, pour prendre part à cette manifestation qui rendra hommage à une institution suisse aux multiples activités. La FSP s'attache effectivement à la défense des sapeuses et sapeurs du pays, mais également aux niveaux conceptuels et du transfert de connaissances. Elle est donc très importante pour l'efficacité de groupes qui s'activent au bénéfice de notre sécurité

et de celle de nos biens, ainsi que de la préservation de notre environnement naturel dans diverses situations de crise.